

## SCOR renforce ses fonctions centrales

SCOR renforce ses fonctions centrales avec plusieurs nominations, qui sont effectives à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2012.

**Frieder Knüpling** est promu Deputy Group Chief Risk Officer auprès de Philippe Trainar, Group Chief Risk Officer. Il est membre du Comité exécutif du Groupe et était jusqu'à présent Deputy Chief Executive Officer de SCOR Global Life.

**Bruno Latourrette**, Chief Actuary de SCOR Global Life, rejoint le Comité exécutif de SCOR Global Life et reprend les responsabilités Actuarial & Risk Modelling assurées jusqu'à présent par Frieder Knüpling au sein de SCOR Global Life.

**Mark Kociancic** est promu Deputy Group Chief Financial Officer auprès de Paolo De Martin, Group Chief Financial Officer. Il était jusqu'à présent Chief Financial Officer du Hub des Amériques de SCOR.

**Paul Christoff**, précédemment Chief Accounting Officer de SCOR US au sein du Hub des Amériques du Groupe, est promu Chief Financial Officer du Hub des Amériques de SCOR en remplacement de Mark Kociancic.

**Sébastien Musset**, jusqu'alors Global Head of Compensation & Benefits / Labour Relations, est promu Group Human Resources Director, rattaché au Group Chief Operating Officer.

**Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR**, déclare: « *Compte tenu du développement considérable du Groupe au cours des dernières années, le Comité exécutif a décidé de renforcer les fonctions risques, finances et ressources humaines, avec les nominations à de nouvelles responsabilités de managers du Groupe. Le Comité exécutif remercie tout particulièrement Frieder Knüpling d'accepter ces nouvelles fonctions, après avoir apporté une contribution majeure au développement de SCOR Global Life et soutenu l'effort de préparation du Groupe à Solvabilité 2. SCOR se place ainsi déjà parmi les leaders de son secteur en matière de gestion et de modélisation des risques. Frieder Knüpling va poursuivre avec toutes les équipes concernées cette dynamique permettant d'assurer une gestion des risques d'entreprise (ERM) de très haut niveau, qui constitue l'un des piliers du modèle économique de SCOR.* »

Les informations relatives à l'équipe de management sont consultables sur le site SCOR ([www.scor.com](http://www.scor.com)).

\*

\* \*

02 octobre 2012

N° 28 – 2012

*Frieder Knüpling, 42 ans, de nationalité allemande, est diplômé de mathématiques et de physique des universités de Göttingen et de Fribourg. Il a été chargé de cours et assistant de recherche à l'université de Fribourg et dans d'autres universités, jusqu'à l'obtention de son doctorat d'économie, qui porte sur la recherche en modélisation économétrique de données macroéconomiques et financières. De 1999 à 2002, il a travaillé pour Gerling-Konzern Globale Rückversicherungs-AG et sa filiale au Royaume-Uni, en matière de tarification et d'évaluation. A partir de 2003, il a dirigé le département Corporate Actuarial & Treasury du groupe Revios. Frieder Knüpling a ensuite dirigé, à compter de 2007, le département Corporate Actuarial de SCOR, rattaché au Chief Risk Officer. Il a été nommé Deputy Chief Risk Officer de SCOR en décembre 2008, puis Head of Financial & Actuarial de SCOR Global Life. Depuis juillet 2010, il était Deputy CEO de SCOR Global Life et membre du Comité exécutif du groupe SCOR. Il est membre de l'association des actuaires allemands (DAV).*

*Bruno Latourrette, 42 ans, de nationalité française, est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) et titulaire d'un Master of Science en économie de la London School of Economics. Bruno Latourrette a entamé sa carrière chez SCOR Global Life en 1996, en charge des études actuarielles. Il a ensuite été nommé Chief Actuary de la filiale de SCOR à Dallas entre 2001 et 2004, puis Senior Actuary à Paris en 2004. Il est devenu responsable du département actuariel de Legal & General en France en 2005, avant d'être nommé Chief Actuary de SCOR Global Life en avril 2008. Bruno Latourrette est membre des associations française et américaine des actuaires.*

*Mark Kociancic, 42 ans, de nationalité canadienne, est diplômé de l'Université de Toronto en commerce, finance et économie. Il a également les certifications de Chartered Accountant (CA) et de Chartered Financial Analyst (CFA). Après ses études, Mark Kociancic a rejoint en 1992 Ernst & Young, dans les équipes assurances Vie et Non-Vie, puis a occupé des responsabilités au sein du secteur de l'assurance Non-Vie dans les groupes St Paul Guarantee, Avalon Risk Associates et Tokio Marine. Il a ensuite rejoint SCOR US en mai 2006 en tant que Senior Vice President et Chief Financial Officer. Il a été nommé Chief Financial Officer du Hub des Amériques de SCOR en juin 2008 et promu Executive Vice President en juillet 2010.*

*Paul Christoff, 41 ans, de nationalité canadienne, est diplômé de l'Université de Toronto en commerce et finance. Il a également la certification de Chartered Accountant (CA). Paul Christoff a occupé des fonctions de direction au sein du secteur de l'assurance Non-Vie, dans les fonctions finances et opérations, avant de rejoindre SCOR en 2009. Il était jusqu'à présent Vice President et Chief Accounting Officer de SCOR US, au sein du Hub des Amériques.*

*Sébastien Musset, 33 ans, de nationalité française, est ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale Paris. De 2002 à 2009, il a occupé au sein d'AGF / Allianz les positions successives de Directeur de Cabinet à la Direction Générale puis, au sein de la direction des Ressources Humaines, de Directeur RH en charge du Talent Management, des Rémunérations et des fonctions transverses. Il a également mené, au sein de la Direction des Ressources Humaines, le projet de transformation opérationnelle d'Allianz France de 2007 à 2009. Il intègre ensuite Credit Agricole Corporate & Investment Bank en tant que Divisional RH. Il a rejoint le groupe SCOR en septembre 2010 en tant que Global Head of Compensation & Benefits / Labour Relations.*

02 octobre 2012

N° 28 – 2012

---

## Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2012 sous le numéro D.12-0140 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.